

Motion présentée par les représentants des enseignants et des parents d'élèves FCPE et PEEP au conseil d'administration du collège Diderot à Massy le 13 février 2012

Les représentants des enseignants du collège Diderot et les deux associations de parents d'élèves FCPE et PEEP ne sont pas satisfaits de la dotation globale horaire pour l'année 2012/2013. Nous louons les efforts de l'équipe de direction pour avoir proposé différentes répartitions malgré les faibles moyens attribués. Nous constatons que cette dotation ne permet pas de couvrir la totalité des besoins en enseignement des élèves.

Des options en sursis :

En plus de la diversité des élèves que nous accueillons dans nos classes (CLA, CLEV), le rapport pédagogique du chef d'établissement louait la multiplicité de nos options qui couvrent les domaines sportifs avec la section rugby, scientifiques avec l'option « sciences » et linguistique avec l'apprentissage du latin, de l'italien l'année prochaine et les options européennes en allemand.

Ces options ont un grand succès auprès des familles. Chaque année, la section rugby attire de nombreux élèves, l'option sciences a reçu deux fois plus de demandes que de places disponibles et ces demandes émanent uniquement des écoles du secteur. Si ces options persistent aujourd'hui ce n'est que grâce au dévouement des professeurs. En effet, les moyens alloués sont très inférieurs à la présence effective des professeurs pour encadrer les élèves.

Des actions pédagogiques en moins et une validation du socle commun compromise :

Le socle commun met l'accent sur le développement de l'autonomie des élèves. Pour assurer ce type d'apprentissage et leur évaluation individuelle, des effectifs allégés sont indispensables notamment pour les sciences expérimentales et les langues vivantes. Cette dotation ne laisse guère la possibilité de dédoublement, ce qui compromet la validation individuelle des compétences du socle commun, et ne permet pas l'apprentissage de la natation dans de bonnes conditions d'encadrement.

De plus cette DGH ne sera certainement pas suffisante pour atteindre les objectifs définis dans le projet d'établissement mis en place par la direction et le conseil pédagogique, notamment en ce qui concerne l'amélioration du taux de passage, du taux de réussite au DNB et de l'orientation positive des élèves.

Une dotation horaire en deçà des besoins réels :

L'attribution des horaires alloués à chaque matière et à chaque classe ne permet à chaque élève de cinquième et de quatrième de n'avoir que les enseignements obligatoires. Or si nous voulons maintenir la section européenne, le latin et désormais l'italien, seules 23 heures d'enseignements obligatoires pourront être assurées en cinquième sur les 25h légales ; seules 26 heures d'enseignements obligatoires seront assurées en quatrième sur les 28h légales.

Par conséquent, les représentants des enseignants du collège Diderot et les deux associations de parents d'élèves FCPE et PEEP demandent à être reçus à l'Inspection Académique pour obtenir une nouvelle dotation qui nous assurerait la mise en place d'enseignements indispensables à nos élèves.